



Avec un emploi atone, le chômage continue de progresser

Au 2^e trimestre 2015, l'emploi salarié insulaire se tasse légèrement. En glissement annuel, il baisse de 0,1 point, comme au niveau national. L'emploi progresse en Haute-Corse alors qu'il diminue en Corse-du-Sud.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi continue à augmenter pour atteindre 22 500 fin juin, en hausse de 12,4 % sur un an (+ 7,1 % en France métropolitaine). Comme au niveau national, le taux de chômage se stabilise. Il est d'un point supérieur à la moyenne française. Il situe la Corse au 7^e rang des régions où le chômage est le plus élevé de métropole. La Haute-Corse enregistre un taux de chômage supérieur de 1,8 point à celui de la Corse-du-Sud (11,9 % contre 10,1 %).

Par ailleurs, les autorisations de construire s'élèvent à 3 600 sur un an. Les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs augmentent. Les défaillances d'entreprises reculent légèrement après une longue période de hausse.

Enfin, le transport de passagers diminue tandis que celui de fret progresse, notamment grâce aux entrées de ciment. Parallèlement, la fréquentation des hôtels et des campings croît par rapport au 2^e trimestre 2014.

Yannig Pons, Insee

Rédaction achevée le 15 octobre 2015

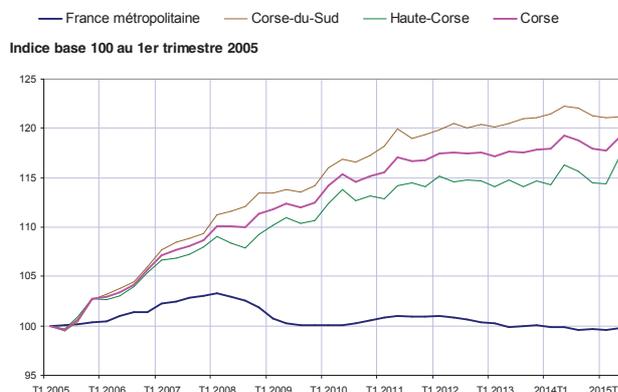
L'emploi régional marque le pas

Au 2^e trimestre 2015, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands se tasse légèrement par rapport à l'an dernier (-0,1 % soit -50 emplois). L'évolution est identique à celle observée au niveau de la métropole.

Au niveau départemental, l'emploi augmente légèrement en Haute-Corse (+0,8 %) alors qu'il recule en Corse-du-Sud (-0,8 %) par rapport au 2^e trimestre 2014 (figure 1).

L'emploi régional baisse dans la construction : -4,4 % sur un an. Le repli s'y poursuit pour le 10^e trimestre consécutif (-971 emplois depuis le 4^e trimestre 2012). En revanche, il progresse à nouveau dans le tertiaire marchand hors intérim (+0,7 %) (figure 2), notamment dans l'hébergement et restauration (+1,3 %).

1 Évolution de l'emploi salarié marchand

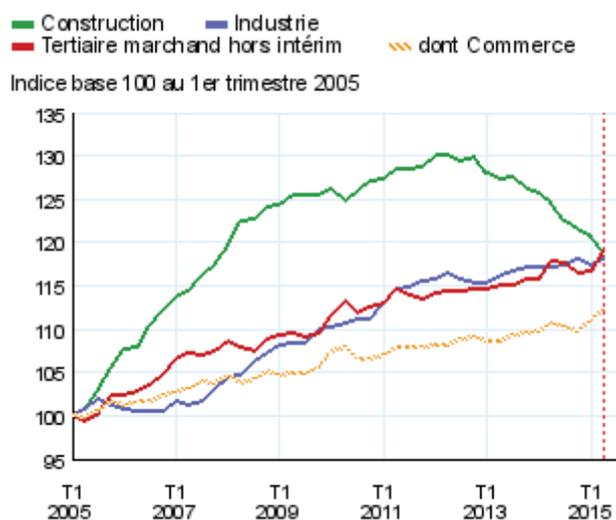


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Corse



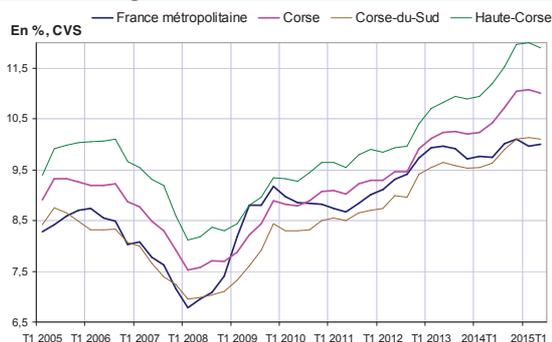
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois

Au niveau des départements, sur un an, l'emploi dans la construction baisse une nouvelle fois plus vite en Corse-du-Sud (-5,2 %) qu'en Haute-Corse (-3,7 %). A l'inverse, l'emploi industriel progresse en Corse-du-Sud (+1,4 %) alors qu'il est stable en Haute-Corse. Enfin, dans le tertiaire marchand, il augmente en Haute-Corse (+2,0 %) et est stable en Corse-du-Sud.

3 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage localisé (région), et au sens du BIT (France).

Les séries de taux de chômage ont été révisées ce trimestre.

Le taux de chômage insulaire se stabilise et s'établit à 11 % ce trimestre. Il est supérieur au taux de la métropole d'un point (figure 3). La Corse a le 7^e taux de chômage le plus haut des 22 régions métropolitaines. Au niveau départemental, le taux de chômage est stable en Corse-du-Sud et diminue légèrement en Haute-Corse.

Plus de 22 500 demandeurs d'emploi

À compter de juin 2015, Pôle emploi accède à des données administratives plus complètes lui permettant de mieux classer dans la catégorie correspondant à leur situation, les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique. Ces opérations, réalisées principalement sur le mois de juin 2015, se poursuivent à la marge en juillet et ont un impact à la baisse sur les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. Au niveau national, environ 0,5 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C ont été reclassés en catégorie D ou E.

Pour autant, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C, en données corrigées des variations saisonnières, continue à augmenter au 2^e trimestre 2015. En Corse, il atteint 22 500 fin juin. L'évolution trimestrielle (+2,6 %) est même supérieure à celle du 1^{er} trimestre (+1,8 %). Ces hausses sont plus marquées que celles enregistrées en France métropolitaine (+2,0 % au 2^e trimestre et +1,4 % au 1^{er} trimestre).

Sur un an, le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B et C progresse de 12,4 % en Corse et de 7,1 % en moyenne nationale.

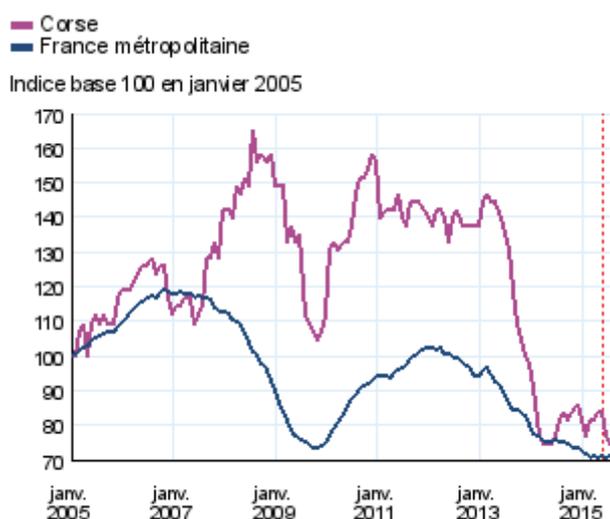
L'augmentation trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi insulaires concerne toutes les classes d'âge mais les personnes de plus de 50 ans sont encore les plus touchées, en hausse de 4,7 % par rapport au trimestre précédent. En évolution annuelle, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans augmente de 17,2 % et celui des moins de 25 ans progresse de 9,7 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an continue aussi à croître fortement ce trimestre, tant en variation trimestrielle (+8,8 %), qu'annuelle (+31,9 %).

3 600 autorisations de construire sur un an

En cumul annuel, le nombre de logements autorisés à la construction dans la région atteint 3 600 fin juin, soit une augmentation de 10,1 % par rapport à l'année précédente contre une diminution de 5,6 % au niveau national (figure 4). Le point bas des autorisations avait été atteint au premier trimestre 2014. La tendance semble toutefois s'inverser pour les mois de juillet et août.

4 Autorisations de construction de logements



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.

Source : SOeS, Sit@del2.

Les créations d'entreprise « classiques » à un niveau élevé

5 Créations d'entreprises

■ Corse hors micro-entrepreneurs
 ■ France métr. hors micro-entrepreneurs
 ■ Corse y/c micro-entrepreneurs
 ■ France métr. y/c micro-entrepreneurs

Indice base 100 au 1er trimestre 2009



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime de l'auto-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Au 2^e trimestre 2015, 559 entreprises hors auto-entrepreneurs ont été créées (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) contre 530 au trimestre précédent, soit une augmentation trimestrielle de 5,5 % contre +4,9 % en moyenne nationale (figure 5). Le nombre de créations « classiques » atteint ainsi son niveau le plus haut depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur.

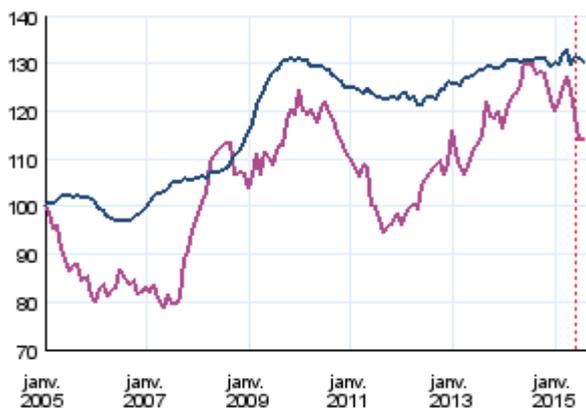
En glissement annuel, le nombre global de créations, y compris auto-entrepreneurs, diminue davantage en Corse (-6,7 %) que sur le continent (-5,3 %). Comme sur le continent, les créations sous le régime de l'auto-entrepreneur reculent de façon importante (-20,8 % en Corse et -22,1 % au niveau national). La progression des créations classiques ne permet donc pas de compenser la forte baisse des créations sous le régime de l'auto-entrepreneur.

Le nombre de défaillances diminue après une longue hausse

6 Défaillances d'entreprises

■ Corse
 ■ France métropolitaine

Indice base 100 en janvier 2005



Note : données mensuelles brutes au 7 septembre 2015, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben

La tendance à la hausse des défaillances d'entreprise depuis fin 2011 semble s'inverser. En cumul sur un an, elles sont en recul de 5,2 % par rapport au trimestre précédent (figure 6).

En cumul annuel, par rapport au 2^e trimestre 2014, les défaillances diminuent (-9,4 %) alors qu'elles progressent légèrement au niveau national (+0,7 %).

Progression du fret, recul du transport de passagers

Dans le transport de fret, le trafic total en tonnes augmente de 1,5 % sur un an pour atteindre 562 000 tonnes au 2^e trimestre. Cette hausse résulte principalement d'une forte augmentation des entrées de ciment (+47,5 %) et de gaz et hydrocarbures (+12,6 %). En revanche, le trafic de « Roll » est en repli (-3,6 %) (figure 7), notamment à cause d'une baisse importante des échanges avec l'Italie (-18,3 %).

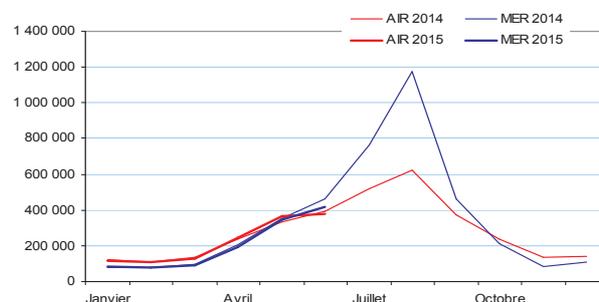
7 Evolution du trafic par type de fret (en tonnes)

	Evolution cumul annuel 2015T2/2015T1	Evolution 2015T2/2014T2
Roll	12,6 %	-3,6 %
Gaz et hydrocarbures	-11,5 %	12,6 %
Ciment	28,5 %	47,5 %
Ensemble	7,8 %	1,5 %

Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

L'activité dans les transports de passagers diminue globalement de 1,4 % par rapport au 2^e trimestre 2014. Le trafic de passagers, stable en avril, augmente en mai (+4,2 %) mais recule fortement en juin (-6,5 %). Sur un an, l'aérien progresse de 2,8 % et le maritime diminue de 5,4 % (figure 8).

8 Evolution du trafic de passagers



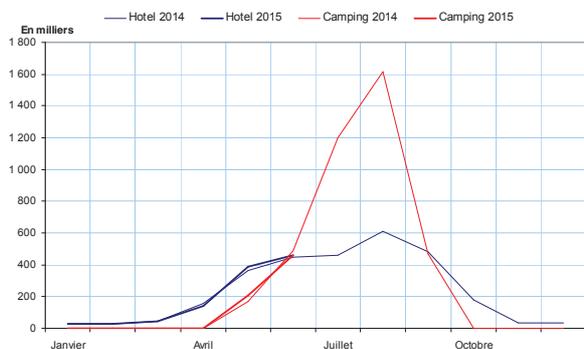
Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

La fréquentation des hôtels et campings augmente par rapport à l'an dernier

Dans l'hôtellerie, par rapport au 2^e trimestre 2014, le nombre de nuitées croît moins fortement qu'au niveau national (+1,4 % contre +1,9 %) (figure 9).

Cette progression est portée par les touristes français (+4,9 %) qui compensent un recul de la fréquentation étrangère (-8,6 %), cette dernière ne regroupant qu'un quart des nuitées hôtelières. Le nombre de nuitées globales sur ces trois mois représente 35 % des nuitées annuelles du secteur.

9 Nombre de nuitées dans les hôtels et campings



Source : Insee ; DGE, partenaires régionaux

La hausse de la fréquentation dans les hôtels de Corse est particulièrement marquée en mai (+ 5,2 %) et en juin (+ 2,3 %). En revanche, le mois d'avril enregistre un recul (- 10,3 %) dû notamment à un calendrier scolaire défavorable (vacances de printemps plus tardives).

Dans les campings, la fréquentation progresse aussi (+ 1,8 % par rapport au 2^e trimestre 2014). Elle augmente fortement en mai (+ 23,9 %) mais baisse en juin (- 6,7 %). La forte hausse sur mai s'explique en partie par les ponts, la météo favorable et le calendrier scolaire. Elle fait également suite à une baisse importante en mai 2014 (- 15,3 %).

Contexte national – La demande reste bien orientée, l'activité progresse par à-coups

En France, l'activité a calé au deuxième trimestre (0,0 % après + 0,7 %), du fait notamment du décrochage de la production industrielle qui s'est poursuivi jusqu'au début de l'été. Au second semestre, la consommation des ménages retrouverait une croissance en phase avec les gains de pouvoir d'achat, lequel accélérerait nettement sur l'ensemble de l'année (+ 1,7 %). Leur investissement en logement continuerait cependant de peser sur l'activité. Après une hausse au premier semestre, l'investissement des entreprises accélérerait modérément au second semestre, avec la hausse de leurs marges et un accès au crédit facilité par les mesures de politiques monétaires. Au total, au-delà des à-coups trimestriels, l'activité progresserait au second semestre (+ 0,2 % puis + 0,4 %) à un rythme comparable à celui du premier semestre. En moyenne annuelle, la croissance serait de + 1,1 %, après + 0,2 % en 2014. L'accélération de l'activité et les politiques d'allègement du coût du travail stimuleraient l'emploi, qui serait rehaussé de 120 000 postes en 2015. En conséquence, le taux de chômage se stabiliserait, à 10,3 % de la population active fin 2015.

Contexte international – Le climat conjoncturel est favorable dans les économies avancées mais se dégrade encore dans les pays émergents

Au deuxième trimestre 2015, la croissance des pays avancés est restée robuste. Elle a été particulièrement vive aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans les pays émergents, l'activité a continué de ralentir, notamment en Chine. Le commerce entre pays asiatiques a pesé sur les échanges mondiaux, qui se sont de nouveau contractés. Dans la zone euro, en revanche, la reprise continue de se diffuser progressivement : le redémarrage de l'emploi et la baisse du prix du pétrole portent la consommation des ménages, tandis que la dépréciation de l'euro depuis mi-2014 stimule les exportations. L'activité resterait très dynamique en Espagne, grâce aussi à la vigueur de l'investissement privé. Elle accélérerait modérément en Allemagne, et plus modestement encore en Italie, dont le PIB a renoué avec la croissance début 2015. Dans les pays anglo-saxons, l'activité resterait soutenue par la vigueur de la consommation. Au total en 2015, la croissance des économies avancées resterait solide. Dans les pays émergents, l'activité continuerait de tourner au ralenti, et leurs importations reculeraient en moyenne annuelle, pour la première fois depuis 2009.

Insee Corse

Résidence du Cardo Rue des Magnolias- CS 70907
20700 Ajaccio Cedex

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroli,

ISSN : 2105-1151

@Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale d'octobre 2015 « La demande reste bien orientée, l'activité progresse par à-coups » www.insee.fr/fr rubrique **Thèmes/conjoncture/analyse de la conjoncture**



Insee
Mesurer pour comprendre

ENDETTEMENT ET RECOURS AUX SERVICES BANCAIRES EN CORSE

Ce trimestre, les crédits accordés aux ménages augmentent nettement tandis que l'épargne continue de diminuer. Les entreprises, quant à elles, ont également davantage eu recours aux crédits avec notamment une hausse sensible des crédits de trésorerie.

Lena Serdjanian, OER

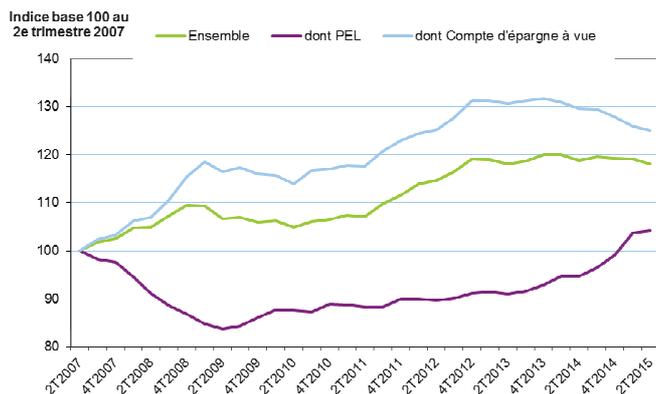
Ménages : progression des crédits portée par les prêts à l'habitat

Au 2^e trimestre 2015, pour la troisième période consécutive, l'épargne de fin de trimestre des ménages est en baisse. Ainsi, à la fin du mois de juin 2015, l'ensemble des encours accuse un léger repli de 0,6 % par rapport à l'année précédente, ce qui correspond à un recul de 17 millions d'euros (figure 1).

L'épargne réglementée reste prédominante ; les plans d'épargne logement (PEL) constituent en effet, l'un des placements les plus convoités compte tenu de leur rémunération et représentent près du quart de l'ensemble des dépôts des épargnants. Malgré le dynamisme qu'ils affichent (+ 10 % sur un an), l'ensemble de l'épargne recule sous l'effet cumulé des retraits des plans d'épargne populaire (- 7,2 % / 2T2014) et des comptes d'épargne à vue (- 3,6 % / 2T2014), ces derniers représentant 68 % des montants placés.

En glissement trimestriel, la trajectoire est identique puisque le niveau d'épargne a diminué de 0,8 % par rapport à la fin du 1^{er} trimestre 2015. Ainsi, le niveau d'épargne des particuliers insulaires s'établit à 2,8 milliards d'euros.

1 Evolution de l'Épargne des ménages



Source : Banque de France - Traitement OER

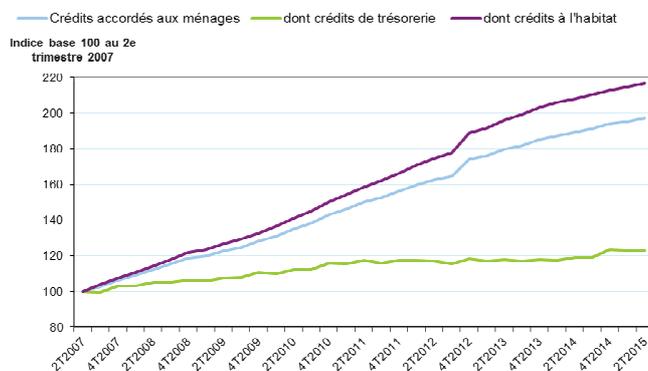
En Corse, le recours aux crédits des particuliers garde un rythme plus soutenu qu'en moyenne nationale. Ainsi, à la fin du 2^e trimestre 2015, le taux de croissance annuel du montant des crédits accordés aux ménages par les agences bancaires affiche une hausse marquée de 4,2 % contre une progression de 3,4 % au niveau métropolitain (figure 2). Les encours s'établissent à 3,1 milliards d'euros à la fin du mois de juin 2015.

En glissement trimestriel, les crédits aux particuliers enregistrent une croissance de 0,9 % porté par les prêts à l'habitat qui constituent 86 % de ces encours.

Ces derniers augmentent de façon plus marquée qu'au niveau national avec une hausse de 4,4 % sur un an contre +3,4 % en France métropolitaine. En variation trimestrielle, leurs encours évoluent à un rythme constant depuis un an avec des taux proches de + 1 %.

Par ailleurs, la valeur des encours de crédits de trésorerie accordés aux ménages corses est stable par rapport à la fin du trimestre précédent et s'établit à 414 millions d'euros. Toutefois, il convient de noter que le recours à ce type d'emprunt pour financer des achats de consommation courante ou imprévus est particulièrement soutenu en Corse. En effet, le taux de croissance annuel ressort en nette hausse (+ 3,3 %) et apparaît plus marqué de 0,8 points par rapport au taux d'évolution national.

2 Evolution des crédits accordés aux particuliers



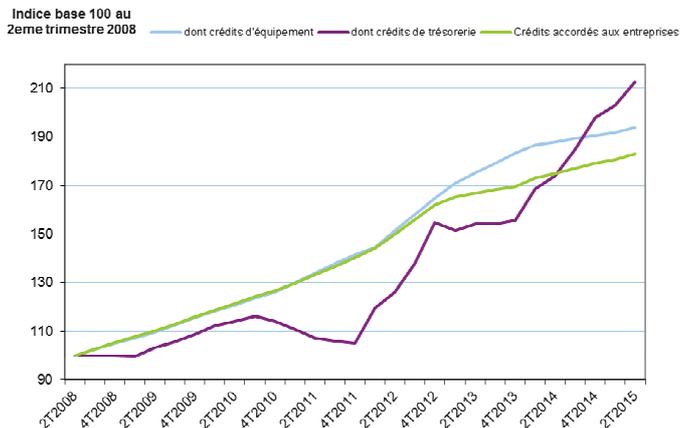
Source : Banque de France - Traitement OER

Entreprises : un rythme d'emprunt dynamique

Du côté des entreprises, à la fin du 2^e trimestre 2015, les crédits accordés atteignent 2,66 milliards d'euros et sont en augmentation de 5,2 % sur un an. Ainsi, la croissance annuelle des encours de crédits se maintient à un bon rythme (+5,4 % au 1T2015).

En glissement trimestriel, le montant de l'ensemble des crédits octroyés par les banques corses aux entreprises à la fin du mois de juin 2015 se majore de 2,8 % par rapport à la fin du mois de mars 2015. Cette hausse marquée après une période de stabilisation s'explique notamment par un accroissement conséquent des encours de crédits de trésorerie depuis la fin du 1^{er} trimestre 2015 (figure 3).

3 Evolution des crédits accordés aux entreprises



Source : Banque de France - Traitement OER

Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

En effet, les encours des crédits de trésorerie, d'un montant de 199 millions d'euros enregistrent une augmentation sensible par rapport au trimestre précédent (+ 19 %) après deux trimestres consécutifs de repli. De fait, ils conservent également un niveau très supérieur à celui de l'année passée (+ 21,8 %).

Toutefois, le crédit d'équipement reste le type d'emprunt le plus sollicité par les entreprises (61 % de l'ensemble des encours). A l'image de la tendance générale, à la fin du 2^e trimestre 2015, les encours des crédits d'équipement augmentent de 1,4 % par rapport au trimestre précédent, signe que les dirigeants ont davantage investi en matériels d'entreprise.

Par ailleurs, le nombre d'incapacités de paiement à fin juin 2015 en cumul sur 12 mois est en repli de 1,8 % sur un an et s'établit à 8 905. De même, le montant de la dette correspondante (26 701 k€) diminue de 1,7 %. Le montant moyen de la dette non remboursée à ses créanciers par un établissement dans l'incapacité de régulariser sa situation est relativement stable et s'établit à 2 998 euros contre 2 996 euros l'an passé.

Contexte :

Le suivi des encours d'épargne et de crédits accordés par les banques commerciales aux particuliers et aux entreprises permet d'apporter des éléments sur la santé économique et financière des entreprises qui ont parfois besoin d'accéder au crédit bancaire pour relancer leur compétitivité ou bien encore développer leur activité. Mais il permet également de fournir de précieuses informations sur la situation financière des ménages, l'épargne influant sur l'activité économique courante et reflétant notamment leur capacité à s'armer contre d'éventuels chocs de revenu.

Champ couvert par la collecte des crédits et dépôts:

Les statistiques des dépôts et des crédits portent sur les opérations effectuées dans les établissements affiliés à la Fédération Bancaire Française (FBF) en France métropolitaine (hors Principauté de Monaco). Ne participent pas à la collecte des encours, les sociétés non financières et la Caisse de Dépôts et Consignations. Les encours des dépôts et crédits des guichets sont collectés selon les déclinaisons suivantes : sociétés non financières, particuliers, entrepreneurs individuels, institutions sans but lucratif au service des ménages, administration publiques et assurances. Sont prises en compte les opérations effectuées par les déclarants en euros comme en devises, tant sur leurs clients résidents que non-résidents. Pour la Corse, ne figurent pas les statistiques concernant les clients de « banques en ligne ».

Définitions :

Les statistiques des dépôts et des crédits correspondent aux encours de fin de trimestre.

L'épargne des ménages analysée dans la présente note de conjoncture correspond aux encours d'épargne des « particuliers » et comprend : les comptes d'épargne à vue (Livrets, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes d'épargne logement et autres comptes d'épargne à régime spécial), les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaires, les comptes créditeurs à terme et les bons d'épargne.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux particuliers pris en compte sont : les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat et les crédits-baux. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux entreprises pris en compte sont : les créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat, crédit-bail. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les incidents de paiement correspondent aux incapacités de payer des entreprises pour l'une des raisons suivantes : provision insuffisante, pas d'ordre de payer, décision judiciaire, opposition sur compte, titulaire décédé, demande de prorogation.

Le glissement trimestriel (GT) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T par rapport au trimestre T-1.

Le glissement annuel (GA) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T de l'année A par rapport au trimestre T de l'année A-1.